



Ivry-sur-Seine, le 25 juin 2015

EAP : un coup de rabet doublement inadmissible !

Par un décret en date du 9 juin, le gouvernement annule plus de 93 M€ pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur. Par sa simple existence, cette annulation de crédits est déjà déplorable puisqu'elle vient étrangler encore un peu plus des universités et des organismes de recherche déjà exsangues.

Mais une autre annulation de crédits touche par ricochet l'enseignement supérieur, qui concerne les étudiants boursiers et témoigne d'un certain mépris envers ces étudiants et leurs universités. Car, parmi les 64 M€ retirés à l'Enseignement scolaire, une partie concerne le programme « Vie de l'élève » *grâce au recentrage du dispositif des emplois d'avenir professeur à la rentrée 2015.*

Recentrage ? Plutôt suppression ! Une circulaire ministérielle en date du 22 juin informe les universités que seuls les étudiants bénéficiant déjà d'un contrat d'Emploi d'Avenir Professeur (EAP) sont susceptibles de se voir attribuer un contrat identique au titre de l'année 2015-2016... et qu'aucun contrat EAP ne sera proposé en contrat initial à la rentrée 2015 ! Les rectorats sont censés informer les étudiants boursiers ayant postulé lors de la campagne de recrutements initiaux en juin 2015 de cette décision nationale. Des étudiants qui, début juin, ont répondu à l'appel à candidature transmis par ces mêmes rectorats, qui les invitait à candidater pour des EAP pour l'année scolaire à venir... le Ministère, en moins de 3 semaines, a donc demandé aux boursiers de candidater - et aux universités de traiter ces dossiers - avant que de leur annoncer que tout cela ne servait à rien !!!

Sup'Recherche-UNSA s'insurge contre ces annulations de crédits, dénonce la légèreté avec laquelle le Ministère traite les étudiants boursiers, et demande que les contrats initiaux d'EAP soient maintenus pour la prochaine rentrée.

Contact :

Yves MARKOWICZ,

Membre du Conseil national, yves.markowicz@ujf-grenoble.fr – 06 82 84 36 43

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org